

Culture

L'objectif est d'accompagner chacun dans le développement de ses valeurs humanistes grâce à un équilibre de l'implantation territoriale de l'action culturelle, au développement et à l'élargissement des publics, à l'expérimentation, l'innovation et la création d'un développement artistique et culturel ancré dans le XXI^e siècle.



Equipements culturels : construction, entretien et fonctionnement

Ecole de musique intercommunale

L'école de musique s'organise sur trois antennes, à Gignac, Montarnaud et Saint-Pargoire. Des cours décentralisés sont également programmés à Saint-André-de-Sangonis. L'école accueille 350 élèves et propose 3 parcours d'enseignement, 12 disciplines instrumentales et 12 pratiques collectives. Dans le cadre du contrat généralisé d'éducation artistique et culturelle, elle intervient dans les écoles maternelles et élémentaires de la vallée de l'Hérault et accompagne les acteurs de la petite enfance. Enfin, elle organise des concerts ouverts à tous. Auparavant sous forme associative, elle est gérée par la communauté de communes depuis 2011, avec le soutien du département.

TÉLÉCHARGER



Règlement intérieur de l'Ecole de
musique intercommunale -

(587.59 Ko)



Projet d'établissement 2018-2025 -

(1.71 Mo)



Grille tarifaire 2020-2021 - (372.99 Ko)

Argileum - La maison de la poterie

L'équipement, aménagé autour d'un ancien atelier de potier à Saint-Jean-de-Fos, a été ouvert en 2011. Il a pour but de faire connaître et valoriser la filière locale de céramique artisanale et le patrimoine potier de Saint-Jean-de-Fos. La Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est vu attribuer le label [Ville & Métiers D'Art](#) ↗.

Plus d'informations sur www.argileum.fr ↗

Réseau intercommunal de la lecture publique

Le réseau intercommunal de lecture publique est constitué de 21 bibliothèques communales et 3 points relais. Ce réseau a été mis en place en 2007. La communauté assure l'animation du réseau avec différentes actions :

- ▶ conseil, assistance et formation des bibliothécaires du réseau
- ▶ développement et partage des collections
- ▶ informatisation et développement du numérique
- ▶ programmation culturelle autour des collections

Plus d'informations sur bibliotheques.cc-vallee-herault.fr

TÉLÉCHARGER



Charte du réseau intercommunal des
bibliothèques - (112.08 Ko)



Actions culturelles et éducatives en lien avec le patrimoine

- ▶ Connaissance, préservation, mise en valeur des principaux sites patrimoniaux
- ▶ Création et gestion d'un service éducatif territorial, en partenariat avec l'Education nationale et le département de l'Hérault et le soutien de la DRAC. **Pour en savoir plus veuillez consulter la [page dédiée](#).**

Organisation ou soutien aux événements et activités culturelles

La collectivité organise directement en lien avec ses compétences des événements et animations culturelles ou soutient l'action culturelle sur le terrain par subventions à des associations, dans le cadre de projets culturels définis à l'échelle intercommunale.

[Les associations soutenues](#)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS